

### III / Les économies d'Afrique du Nord

*Agnès Chevallier\**

Jusqu'en janvier 2011, l'immobilisme à la tête des États d'Afrique du Nord contrastait avec la vigueur du changement social. La forte diminution de la taille des familles et l'élévation du niveau d'éducation modifiaient en effet profondément les aspirations des jeunes générations. Mais le décalage entre leur formation et la nature des emplois offerts, l'inégalité dans l'accès aux emplois et le chômage ont créé un sentiment de frustration d'autant plus grand que le revenu moyen des pays s'élevait. L'explosion tunisienne a entraîné celle de l'Égypte et retentit dans tout le monde arabe. Les soulèvements populaires qui sont parvenus en Tunisie puis en Égypte à renverser la tête de l'État ont une résonance mondiale.

À court terme, le choc négatif sur l'activité économique est important. Les conditions dans lesquelles de nouveaux systèmes politiques vont se mettre en place et de nouvelles forces accéder au pouvoir vont déterminer celles de la reprise. À moyen terme, les bouleversements en cours pourraient libérer le potentiel de croissance et conduire à une appréhension plus stratégique des défis essentiels des prochaines années, notamment ceux posés par le changement climatique. L'objet de ce chapitre est de fournir quelques points de repères sur les quatre pays d'Afrique du Nord, les trois pays du Maghreb central – Algérie, Maroc, Tunisie – et l'Égypte, qui entrent dans la catégorie des pays en développement à revenu intermédiaire. Nous laisserons hors du champ de cette présentation la Libye, pays à revenu élevé qui, avec des

---

\* Agnès Chevallier est économiste au CEPIL.

recettes pétrolières représentant 58 % du PIB et 90 % des recettes de l'État, s'apparente davantage aux économies pétrolières du Golfe.

### **Les étapes du développement**

Les modes de développement des trois pays du Maghreb et de l'Égypte ont été différents à bien des égards, ne serait-ce que du fait des ressources naturelles plus ou moins importantes dont ils disposaient et des orientations initiales, socialistes ou libérales, prises par les États. Ces quatre pays ont néanmoins traversé des étapes comparables, communes d'ailleurs à de nombreuses économies à revenu intermédiaire qui, grâce à la hausse des prix mondiaux des matières premières, ont connu une forte amélioration de leurs termes de l'échange au cours des années 1970. À ces revenus accrus – provenant, en Afrique du Nord, des hydrocarbures ou, pour le Maroc, des phosphates – s'ajoutent alors les conditions avantageuses du crédit international. Les taux d'investissement augmentent, la croissance s'accélère, mais l'endettement extérieur de l'État se creuse. En Égypte, au milieu des années 1970, le besoin de financement de l'administration centrale atteint 18 % du PIB. Au Maroc, de 1976 à 1985, le déficit courant dépasse en moyenne 10 % du PIB, en Tunisie, 7 %. Rapidement, cependant, la détérioration des termes de l'échange (et, dans le cas de la Tunisie, la baisse de la production pétrolière) réduit les ressources des États. En 1982, le retournement de la politique monétaire américaine renchérit le coût de la dette et ralentit la croissance mondiale; en 1986, le prix du pétrole chute; la charge de la dette devient insoutenable. Les uns après les autres, entre 1983 (Maroc) et 1993 (Algérie), les quatre pays font appel au FMI pour rééchelonner leur dette, et, sous programme d'ajustement, reformulent leurs politiques économiques.

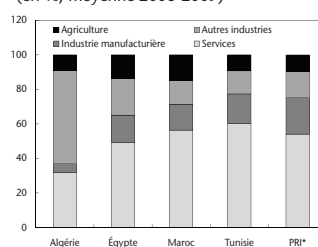
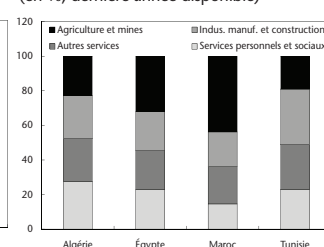
La différenciation des économies d'Afrique du Nord se marque alors davantage. Face à la forte réduction de leurs rentes minières, le Maroc et la Tunisie renforcent leur insertion dans les échanges internationaux de produits manufacturés, en s'appuyant sur une baisse de leur taux de change réel et sur un soutien direct des exportations des industries de main-d'œuvre (régime de zone franche en Tunisie). Ils tirent parti de l'accès libre de droits de douane de leurs produits industriels au marché européen, dont ils disposent depuis les accords de coopération signés en 1976-1977 par la Communauté européenne avec chacun des pays du Maghreb

## Encadré 1. Données de base

Tableau. Population et revenu, 2010

	Population (millions)	PIB (milliards de dollars)	PIB <sub>PPA</sub> <sup>a</sup> (milliards de dollars)	PIB <sub>PPA</sub> / tête, (dollars)
Algérie	35,4	161	268	7 556
Maroc	32,3	103	137	4 232
Tunisie	10,5	40	81	7 717
Égypte	84,7	218	450	5 310
Libye	6,6	77	100	15 297

Source: CEPII, Chelem.

Composition sectorielle du PIB  
(en %, moyenne 2006-2009)Répartition sectorielle de l'emploi  
(en %, dernière année disponible)

\* PRI : pays à revenu intermédiaire.

Sources: Banque mondiale; WDI.

Sources: BIT; INS.

La Tunisie est le pays dont les recettes courantes ont la composition la plus proche de la moyenne mondiale. Au Maroc, la spécialisation apparaît dans l'agroalimentaire, le tourisme et les transferts. Les données égyptiennes illustrent les sources de rente: énergie, tourisme, canal de Suez (sous le poste services) et transferts des émigrés. Quant à l'Algérie qui ne publie pas de statistiques complètes de balance de paiements, ces recettes commerciales proviennent à 96 % des hydrocarbures.

Tableau. Composition des recettes courantes  
(en %, moyenne 2006-2009)

	Biens	dont Min. Énergie	Agro. alim.	Manuf.	Services	dont Tourisme	Revenus	Transferts
Algérie	100	96	0	1				
Maroc	43	6	10	26	33	19	3	22
Tunisie	67	10	6	50	23	12	2	8
Égypte	44	21	4	16	37	17	4	15
Monde	63	12	5	43	16	4	17	4

Source: CEPII, Chelem.

et du Machrek. La « préférence » européenne est particulièrement importante pour les produits d'habillement dans lesquels, comme beaucoup d'autres pays à bas salaires, le Maroc et la Tunisie se spécialisent. Pour protéger son industrie, l'Europe a, en effet, depuis 1974, imposé dans le cadre des accords multifibres (AMF) des quotas d'exportation à la plupart des autres pays en développement (notamment aux plus performants d'Asie).

L'Algérie et l'Égypte, qui disposent des mêmes avantages, ne les exploitent pas. L'Algérie reste un archétype de pays rentier : la rente pétrolière constitue le pivot de son système politique et économique. L'Égypte dispose, elle, de « rentes » de différentes natures : le canal de Suez, le pétrole, le tourisme et les remises des émigrés, mais aussi l'aide extérieure, notamment celle des États-Unis et des pays du Golfe. Depuis l'accord de paix avec Israël signé à Camp David en 1979, l'aide américaine (notamment *via* des remises de dette) vient, à plusieurs reprises, récompenser les positions internationales prises par le pays, notamment lors de la première guerre du Golfe, à un moment où les difficultés économiques et la flambée des prix soumettent le gouvernement à de fortes pressions sociales.

La composition sectorielle du PIB et des emplois et la structure des recettes courantes, reportées dans l'encadré 1, synthétisent la différenciation des économies.

### **La croissance des années 2000**

Durant les années 1990, la croissance des pays d'Afrique du Nord est généralement restée faible. En Algérie, ce sont les années de guerre civile ; le climat de violence, les prix bas du pétrole et les contraintes de l'ajustement se conjuguent pour faire stagner l'économie. Au cours des années 2000, la croissance dans les quatre pays devient plus vigoureuse. Plusieurs facteurs expliquent cette amélioration. La hausse des prix des hydrocarbures d'abord. En Algérie, la dépense publique constitue le moteur de la croissance : d'importants programmes d'investissement dans les infrastructures créent des emplois et des revenus. La hausse des prix pétroliers bénéficie aussi à l'Égypte, directement par les recettes d'exportation, mais aussi par les transferts des émigrés dans les pays du Golfe, et *via* le recyclage des pétrodollars dans des investissements directs et de portefeuille. Le Maroc et, plus encore, la Tunisie bénéficient des dépenses des touristes et des flux

financiers en provenance des pays du Golfe. À Tunis, c'est l'époque où Dubaï présente d'énormes projets de création de cités des affaires et des sports de taille internationale. Plus généralement d'ailleurs, l'Afrique du Nord bénéficie de la conjonction réelle, monétaire et financière tout à fait particulière des années 2002-2007 qui, dans toutes les régions du monde, rehausse la croissance... avant de se défaire dans la crise.

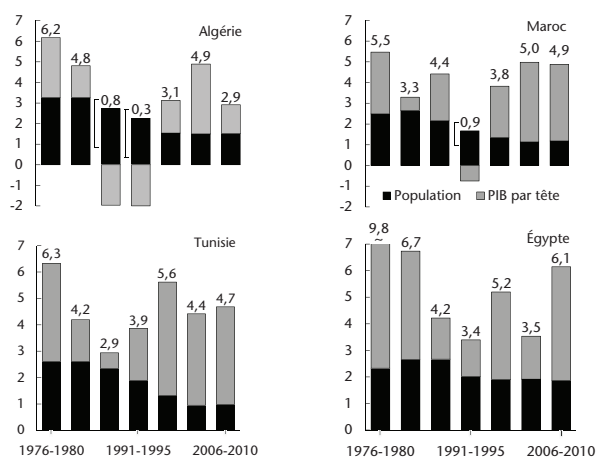
Les meilleures performances des pays d'Afrique du Nord sont souvent, et tout particulièrement en Égypte, mises au crédit des réformes. Initiées en 1991 dans le cadre du programme d'ajustement, les réformes en Égypte avaient vite marqué le pas. Elles sont relancées en 2004 avec la montée au sein du Parti national démocrate (PND) d'un nouveau courant d'idéologie libérale autour de Gamal Moubarak, le fils du Président. Réformes de la politique de change et du système financier, privatisations, réformes de la fiscalité, des salaires du secteur public... en 2010, la Banque mondiale classe l'Égypte parmi les quinze pays les plus actifs en matière de réformes.

En Afrique du Nord comme dans beaucoup d'économies émergentes, les politiques macroéconomiques, plus rigoureuses, évitent l'accumulation de déséquilibres. Soldes extérieurs, endettement public et inflation sont, globalement, maîtrisés.

Par ailleurs, dans tous les pays du pourtour méditerranéen sont mis en œuvre les accords d'association conclus en 1995 à Barcelone avec l'Union européenne. Ces accords prévoient la mise en place de zones de libre-échange bilatérales: il s'agit pour les pays méditerranéens de supprimer les droits de douane sur les produits industriels provenant de l'UE (ils accordent ainsi à l'UE la réciprocité du traitement préférentiel dont eux-mêmes bénéficient sur le marché européen). Ce démantèlement des droits de douane, qui devrait s'achever vers 2020, constitue, compte tenu de la part prépondérante de l'UE dans les importations, une importante ouverture des marchés intérieurs.

Sur ces années 2000, la croissance démographique ayant sensiblement ralenti, le revenu moyen par habitant augmente (graphique 1). Une convergence vers le niveau de vie des économies avancées, que seule la Tunisie avait amorcée à partir de la fin des années 1980, commence à se dessiner pour les trois autres pays, même si, dans le cas de l'Algérie, ce mouvement est loin de compenser la divergence antérieure (tableau I).

Graphique 1. Taux de croissance annuelle, 1976-2010  
(moyennes par période de 5 ans)



Note : les chiffres reportés sur les graphiques indiquent la croissance du PIB, partagée entre croissance de la population (en noir) et croissance du PIB par tête (en gris).

Source : CEPII, Chelem.

Tableau I. PIB<sub>PPA</sub> par tête  
(niveau des États-Unis = 100)

	Algérie	Égypte	Maroc	Tunisie
1985	20,0	11,4	8,7	15,0
2010	15,1	13,5	10,1	20,1

Source : CEPII, Chelem.

Sur longue période, la progression du revenu par tête ne distingue pas particulièrement les quatre pays d'Afrique du Nord parmi les économies à revenu intermédiaire : d'autres ont connu des progressions plus rapides, d'autres ont moins progressé ou régressé davantage. Ce qui apparaît clairement, c'est qu'il n'y a pas eu en Afrique du Nord, pas même en Tunisie, d'accélération forte des gains de productivité, caractéristique des émergents les plus performants. Dans un autre registre, aucun des pays d'Afrique du Nord, jusqu'en janvier 2011, n'a engagé de transformation

institutionnelle d'envergure comme l'a fait la Turquie par exemple. Aucun non plus n'a la taille suffisante pour être placé d'emblée parmi les « grands émergents ». Ainsi, en moyenne, l'image qui persiste est celle d'une région peu insérée dans les flux financiers et commerciaux les plus dynamiques à l'échelle mondiale.

### Les échanges

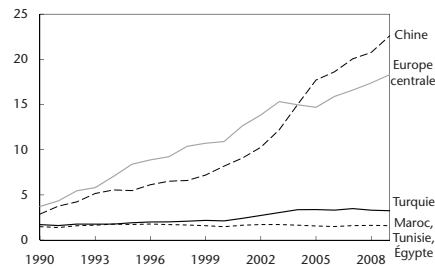
Lorsque le Maroc et la Tunisie se sont tournés vers l'exportation de produits manufacturés en exploitant l'avantage dont ils disposaient sur le marché européen, leur orientation « naturelle » vers ce marché s'est encore accentuée. Dans cet échange de type « Nord-Sud », leur spécialisation s'est exclusivement construite sur un avantage de coût salarial.

Leur polarisation sur le marché européen a, par ailleurs, exposé le Maroc et la Tunisie à l'érosion des préférences. Ils ont subi ainsi deux chocs importants. Celui de la concurrence des pays d'Europe centrale, d'abord. Dès le début des années 1990, leur avantage en termes de proximité et de préférences commerciales sur le marché européen a dû être partagé avec des pays que la perspective d'adhésion rendait particulièrement attractifs. L'Allemagne a très vite mis en place avec ses voisins d'Europe centrale une division du travail industrielle. Avec l'Afrique du Nord, ce type d'échanges ne s'est fait qu'à une bien moindre échelle et n'a, très longtemps, concerné que les produits de la filière textile. Pour la France notamment, les pays méditerranéens ont toujours été davantage un marché qu'un partenaire dans la division du travail. D'une façon générale, une très faible part des investissements directs réalisés au Maroc ou en Tunisie sont destinés à développer des capacités d'exportation.

Le second choc fut, en 2005, le démantèlement de l'AMF qui a confronté le Maroc et la Tunisie à une concurrence beaucoup plus forte de la Chine sur les marchés textiles. De ce point de vue, on peut considérer comme un résultat honorable le fait que le Maroc, la Tunisie et l'Égypte (plus tard venue sur ce type d'exportations) soient globalement parvenus à maintenir leur part dans les importations manufacturières des pays de l'UE 15 (graphique 2).

Au cours des dernières années, des évolutions se sont produites sur le plan sectoriel et géographique. La Tunisie a diversifié ses

Graphique 2. Parts dans les importations de produits manufacturés de l'UE 15, 1990-2009 (en %)



Source: CEPIL, Chelem.

exportations: la part des biens de consommation a sensiblement diminué au profit du matériel et des équipements électriques. Par ailleurs, le pays se spécialise de plus en plus dans les échanges de services dont certains, notamment dans le secteur de la santé, sont à forte valeur ajoutée.

Sur le plan géographique, l'évolution des échanges manufacturiers des pays d'Afrique du Nord est importante. La part de l'Union européenne diminue de 13-14 points entre 2000 et 2009 (tableau II). Du côté des importations, des effets de détournement au profit des produits européens étaient attendus du fait de l'ouverture préférentielle; des estimations de ce phénomène ont vérifié qu'il s'était, toutes choses égales par ailleurs, effectivement produit [Jarreau, 2011]. Sans lui, le recul de l'Union européenne aurait été plus prononcé. Mais le phénomène majeur sur cette période est, comme ailleurs, la forte progression des pays émergents et, en particulier, de la Chine (+ 9 points). Celle de la Turquie est également remarquable, dans les importations des pays d'Afrique du Nord (+ 3,5 points), mais aussi dans leurs exportations (+ 2 points). Du côté des exportations, l'évolution principale est la progression des marchés de proximité: outre la Turquie, l'Afrique subsaharienne (+ 2), le Moyen-Orient (+ 5 points) et, surtout, l'intra-Afrique du Nord (+ 5 points).

Cette diversification des partenaires est susceptible de conduire à une évolution des spécialisations. Elle est facilitée par la conclusion de différents accords de libre-échange, dans le cadre du partenariat euro-méditerranéen et de deux accords régionaux:



la Grande zone arabe de libre-échange (GZALE) qui regroupe les états arabes et l'accord d'Agadir qui concerne le Maroc, la Tunisie, l'Égypte et la Jordanie (son objectif est de permettre à ses membres d'exploiter le système de règles d'origine de l'UE). L'élimination des droits de douane au sein de la GZALE a démarré en 2005 ; elle aurait entraîné une augmentation des échanges intra-zone évaluée, selon les estimations, entre 16 % et 24 % [Jarreau, 2011]. En 2009, d'ailleurs, suite à son adhésion à la GZALE, l'Algérie a vu ses importations en provenance de ses partenaires nettement augmenter, ce qui a conduit les autorités à négocier le rétablissement de certains droits de douane avec la GZALE (comme par ailleurs avec l'UE). L'un des obstacles les plus importants à une intégration régionale plus poussée en Afrique du Nord est la faible ouverture de l'Algérie. Rappelons que le processus d'adhésion de l'Algérie à l'OMC est en cours depuis 1987. Par ailleurs, la frontière terrestre entre l'Algérie et le Maroc est fermée depuis 1994.

Tableau II. Répartition géographique des échanges manufacturiers de l'Afrique du Nord  
(en %)

	Exportations*		Importations*	
	2009	2009-2000	2009	2009-2000
UE 27	58,2	- 14,2	54,1	- 12,7
Amérique du Nord	4,6	- 2,5	4,9	- 4,7
Japon	0,4	0,1	2,4	- 0,9
NPI d'Asie	1,1	- 0,1	4,5	0,4
Chine	1,2	0,9	11,6	8,8
Asean	0,4	- 0,2	1,8	0,6
Inde	2,7	- 0,2	1,9	1,1
Amérique latine	2,1	0,7	1,0	0,5
CEI	0,5	0,4	2,4	- 0,3
Turquie	3,3	2,1	6,0	3,5
Afrique du Nord	9,0	5,4	2,6	1,2
Moyen-Orient	8,1	4,8	2,3	0,7
Afrique subsaharienne	5,3	2,1	0,8	0,6

\* En 2009, exportations manufacturières (non compris produits agroalimentaires) = 31 milliards de dollars ; importations = 109 milliards de dollars.

Source : CEPII, Chelem.

### Le sous-emploi du capital humain

Les chiffres globaux du chômage indiquent, au cours des dernières années, une grande stabilité du taux de chômage en

Tunisie autour de 14 %, et une baisse dans les autres pays, laissant le taux de chômage à plus de 10 % en Algérie, et l'amenant légèrement en dessous de 10 % au Maroc et en Égypte. Ces données officielles sont souvent considérées comme très en deçà de la situation réelle [Assaad, 2007], du fait notamment d'une non-prise en compte des variations des emplois informels.

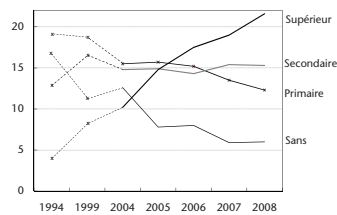
Ces chiffres mettent cependant clairement en évidence la difficulté des femmes et des jeunes à entrer sur le marché du travail. Pour les femmes, cette difficulté se traduit par une progression faible de leur taux de participation (en Tunisie, la participation des femmes à la population active était de 20 % en 1980-1989, elle n'est que de 25,5 % en 2008) et par des taux de chômage élevés (18,6 % en Tunisie). Quant aux jeunes, ils sont lourdement frappés par le chômage, notamment les diplômés de l'enseignement supérieur.

Les pays d'Afrique du Nord ont fait des efforts considérables pour élever le niveau de formation de leur population encore très bas dans les années 1970. Après la formation primaire puis secondaire, l'accès à l'enseignement supérieur se généralise. Les taux bruts d'accès à l'enseignement supérieur des effectifs sortis du secondaire vont de 13 % au Maroc à 34 % en Tunisie (Égypte 28 %, Algérie 31 %); pour les plus élevés, ce sont des taux comparables à ceux de la Chine (25 %), du Brésil (34 %) ou de la Turquie (38 %) (données de l'Unesco).

En Tunisie, le nombre des étudiants a été multiplié par sept entre 1987 et 2007 [Melonio et Mezouaghi, 2010]. Sur l'année scolaire 2010-2011, ce sont près de 80 000 diplômés qui sortent de l'enseignement supérieur alors que le nombre d'emplois offerts à ce niveau de formation est de l'ordre de 30 000. Cet écart, qui se renouvelle chaque année, explique la montée rapide du taux de chômage des diplômés (graphique 3). Ainsi, en 2008, plus on monte dans l'échelle des formations, plus le taux de chômage est élevé. Ce phénomène s'observe aussi dans les trois autres pays (graphique 4).

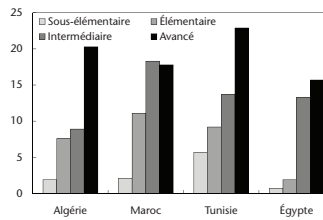
La progression du niveau de formation des jeunes est beaucoup plus rapide que celle du niveau des emplois offerts. Sur le marché du travail, les diplômés ne trouvent pas d'emploi tandis que les entreprises ne trouvent pas les qualifications qu'elles recherchent. Ce double phénomène n'est pas propre à l'Afrique du Nord. Pour l'expliquer sont évoquées, comme ailleurs, l'insuffisante qualité des formations (du fait, entre autres, de la baisse

Graphique 3. Tunisie – Taux de chômage par niveau de formation (en %)



Source: INS, enquête Population 2008.

Graphique 4. Taux de chômage par niveau de formation (en %)

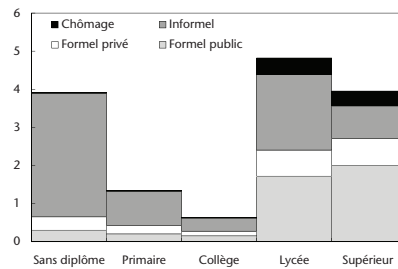


Sources: BIT, *Statistical Update on Arab States and Territories and North African Countries*, mai 2011 ; INS pour la Tunisie.

des moyens rapportés aux effectifs) ou la mauvaise orientation des étudiants. Mais il existe, notamment en Égypte et en Tunisie, un biais particulier qui conduit les étudiants à privilégier les formations orientées vers les emplois du secteur public. Ce biais s'explique par la rémanence des comportements qui prévalaient quand l'État occupait dans ces pays une position centrale du point de vue économique et social (jusqu'en 1989, l'État égyptien garantissait à tout jeune diplômé un emploi dans le secteur public). Ce biais s'explique aussi par l'évolution du marché du travail. Les emplois offerts par le secteur privé sont peu nombreux, faiblement qualifiés et rémunérés, et de plus en plus précaires. En Tunisie, trois ans et demi après l'obtention de son diplôme universitaire, un jeune, employé dans le secteur public, reçoit en moyenne un salaire net mensuel supérieur de 35 % à celui de son *alter ego* dans le privé [Banque mondiale, 2009a]. En Égypte, en 2005, le salaire moyen dans le public était 1,5 fois celui du privé. La préférence pour l'emploi public est particulièrement marquée chez les femmes. Pour elles, en effet, l'écart de salaire entre les deux secteurs est encore plus important.

Pourtant, le secteur public est loin d'offrir des emplois en nombre suffisant. En Égypte, entre 1998-2006, les emplois publics ont peu progressé et leur part dans l'ensemble des emplois salariés a baissé de 9 points [Bensidoun *et al.*, 2011]. Se produit alors un phénomène de file d'attente pour un emploi public ou d'entrée dans l'informel. Le graphique 5 montre comment les actifs égyptiens de 24 à 49 ans se répartissent entre les différents statuts d'emploi selon leur niveau de formation.

Graphique 5. Population active 24-49 ans par formation et statut d'emploi en Égypte, 2006  
(en millions)



Source: données de ERF/CAPMAS, *Egypt Labor Market Panel Survey*, 2006 (fournies par I. Bensidoun).

Sur le plan économique, cette difficile insertion des jeunes diplômés sur le marché du travail se traduit par un lien éducation-croissance faible. Le sous-emploi du capital humain affaiblit, à son tour, son accumulation. Sur le plan social, la conséquence est la mobilisation des réseaux sociaux ou familiaux à la fois par les offreurs et les demandeurs de travail [Melonio et Mezouaghi, 2010]. L'insertion professionnelle est alors déterminée par l'appartenance à ce réseau social. Les longues grèves qui, en 2008, ont eu lieu dans le bassin minier de Gafsa en Tunisie ont été déclenchées en réaction à l'injustice dans l'attribution des postes. Comme l'observe El Mouhoub Mouhoub, les jeunes, associés à la « nomenclature » ont une position de monopole sur le marché du travail; ceux des familles pauvres ont le choix entre se trouver déqualifiés ou tenter l'immigration. Dans le dernier rapport *Migrations méditerranéennes*, Philippe Fargues [2009] note que, selon plusieurs enquêtes, la proportion de jeunes qui ont le désir ou l'intention d'émigrer est non seulement extrêmement élevée, mais aussi en croissance rapide dans les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée. Selon les enquêtes nationales menées depuis 1996 en Tunisie, entre le milieu des années 1990 et celui des années 2000, la proportion de jeunes qui manifestent un désir d'émigrer est passée de moins d'un quart à plus des trois quarts. « Quels que soient le sexe, l'âge, l'éducation et la situation économique, c'est une majorité des jeunes Tunisiens qui songent désormais à l'émigration. C'est selon toute vraisemblance un phénomène sans précédent. »

## Ruptures

À côté des *satisfecit* décernés aux résultats macroéconomiques des économies d'Afrique du Nord, des analyses plus structurales expliquaient les blocages des économies et des sociétés [Ould Aoudia, 2006]. Dans son rapport sur la région Moyen-Orient intitulé *Des privilèges à la concurrence* et publié en 2009, la Banque mondiale identifiait trois sources de blocage :

- une défiance du secteur privé vis-à-vis du public, du public vis-à-vis du privé. Le poids de l'État est important, mais là où il est le plus nécessaire, il est faible, que ce soit dans le domaine de la régulation, du respect des contrats et de la concurrence, ou dans le domaine des services publics de plus en plus souvent fournis par le secteur privé (la place du secteur privé dans l'éducation est aujourd'hui un enjeu majeur);

- l'ancienneté des entreprises, alors que, dans d'autres pays émergents, ce sont de nouvelles entreprises qui ont permis le décollage. À cet égard, la difficulté d'accès au crédit a été souvent soulignée. Ainsi, en Tunisie, près de vingt ans après la mise en place des premières réformes financières, on observe que le système financier bénéficie d'une infrastructure réglementaire et opérationnelle conforme aux standards internationaux, mais que ce système participe encore très faiblement au financement de l'économie [Chari et Couppey-Soubeyran, 2008];

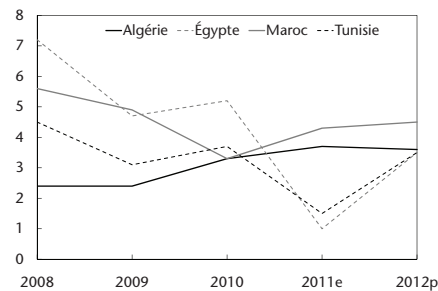
- une mise en œuvre des règles imprévisible et incohérente qui constitue un obstacle au développement des firmes et signifie un accès très inégal à l'information et aux services.

Ces dernières années, à la faveur de la libéralisation – certains préfèrent parler de « libération de l'affairisme » –, l'accaparement par quelques-uns des bénéfices de l'ouverture économique et le creusement des inégalités sont devenus plus évidents. En réaction s'est produite en Égypte une explosion des mouvements sociaux. La chute des régimes tunisien et égyptien a permis de révéler les dimensions de l'accaparement et les pratiques qui ont permis la construction d'énormes fortunes privées.

La situation sociale s'est aggravée avec la crise mondiale (graphique 6). Le faible niveau du financement transfrontière a mis les banques à l'abri du choc financier; des stimulations budgétaires et monétaires ont été engagées et les pays du Maghreb ont pu bénéficier d'une production agricole exceptionnelle. Cependant, la part importante des exportations dans l'activité tunisienne a

particulièrement exposé le pays à la chute de la demande mondiale. La baisse de 6 % de la production manufacturière en 2009 aurait fait perdre plusieurs dizaines de milliers d'emplois. Le recul du tourisme et des transferts a davantage été ressenti au Maroc qu'en Tunisie. L'Égypte a été particulièrement touchée par la hausse des prix alimentaires. Les dépenses alimentaires constituent environ 40 % de la consommation des ménages dans les pays d'Afrique du Nord. Les produits de base sont subventionnés. Cependant, la transmission d'une hausse des prix mondiaux aux prix à la consommation est très variable selon les pays. Elle est très faible en Tunisie et en Algérie (une hausse de 1 % des prix mondiaux se traduit par une hausse de 0,06 % des prix alimentaires domestiques), nettement plus forte en Égypte (0,44 %) et au Maroc (0,39 %) [Banque mondiale, 2011]. Entre février 2010 et février 2011, la hausse des prix alimentaires a été de 19 % en Égypte. Dans les pays du Maghreb, elle était de 3 %-4 %.

Graphique 6. Taux de croissance du PIB 2008-2010 (prévisions 2011- et 2012) (en %)



Source: Banque mondiale, MENA, *Regional Economic Update*, mai 2011.

Les révolutions de janvier 2011 en Tunisie et en Égypte ouvrent aux deux pays et à la région des perspectives impensables auparavant. À court terme, elles confrontent les deux pays à de très fortes contraintes économiques. D'un côté, les ressources budgétaires diminuent du fait de la baisse de l'activité provoquée par les mouvements sociaux, la chute du tourisme, le recul des investissements (voir graphique 6). De l'autre, la pression des demandes sociales est considérable. L'environnement extérieur n'est guère

susceptible d'alléger ces contraintes. La demande européenne manque de dynamisme. Le conflit en Libye a des répercussions lourdes sur les deux pays voisins (le retour des émigrés en Égypte est estimé à 400 000-500 000 personnes). Les institutions internationales et le G8 se sont mobilisés pour proposer une aide financière aux deux pays. Cependant, l'Égypte a retiré sa demande de prêt au FMI pour se tourner vers l'aide du Qatar et de l'Arabie saoudite. La définition de nouvelles relations avec les partenaires et fournisseurs d'aide fait partie des transformations en cours.

#### Repères bibliographiques

- ASSAAD R. [2007], « Labor supply, employment and unemployment in the Egyptian economy, 1988-2006 », *ERF Working Paper*, n° 0701.
- BANQUE MONDIALE [2009a], « Dynamique de l'emploi et adéquation de la formation parmi les diplômés universitaires », Document conjoint du ministère de l'Emploi et de l'Insertion professionnelle des jeunes et de la Banque mondiale, juillet.
- BANQUE MONDIALE [2009b], « From privilege to competition: unlocking private-led growth in the Middle East and North Africa », *MENA Development Report*, n° 51833.
- BANQUE MONDIALE, MENA REGION [2011], « MENA facing challenges and opportunities », *Regional Economic Update*, mai.
- BENSIDOUN I., RADTCHENKO N. et SZTULMAN A. [2011], « Raisons d'être de l'emploi informel en Égypte: enseignements d'une modélisation avec hétérogénéité essentielle », à paraître.
- BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL [2011], *Global Employment Trends 2011*.
- CHAARI I. et COUPPEY-SOUBEYRAN J. [2008], « La place des banques dans le financement de l'économie tunisienne », *Revue d'économie financière*, n° 93, octobre.
- FARGUES P. (dir.) [2009], *CARIM Mediterranean Migration Report 2008-2009*, Institut universitaire européen.
- JARREAU J. [2011], « Intégration économique dans la région euro-méditerranéenne: état des lieux et revue de la littérature », *Document de travail CEPII*, n° 2011-07, mars.
- MELONIO T. et MEZOUAGHI M. [2010], *Le Financement de l'enseignement supérieur en Méditerranée, cas de l'Égypte, du Liban et de la Tunisie*, AFD.
- OULD ALOUDIA J. [2006], « Croissance et réformes dans les pays arabes méditerranéens », *Notes et documents*, AFD, n° 28.